

ce qu'il arrive au consommateur, indiquant qu'il s'agit d'un produit de la Nouvelle-Zélande. Pourquoi ne ferions-nous pas de même à l'égard de notre bacon? Nous pourrions fournir les bandes de papier, signalant que c'est le meilleur bacon qu'on peut se procurer, qu'il vient du Canada.

A Londres, j'ai des œufs canadiens marqués comme étant des œufs frais pondus, bien qu'il ait fallu dix jours pour les transporter en Angleterre. Sur le bout on y lisait: "Produit du Canada". On pouvait reconnaître le produit. Nous y expédions des pommes, emballées de façon à indiquer qu'elles proviennent de la Colombie-Britannique, des provinces Maritimes ou de l'Ontario.

L'un des meilleurs produits exportés du Canada est le bacon. Voyons à faire reconnaître notre bacon en Angleterre de sorte qu'on ne croie pas, lorsqu'on en mange là-bas, qu'il s'agit de bacon des États-Unis. J'ai étudié la question durant la guerre et j'ai constaté que nous exportions de l'excellent bacon au Royaume-Uni. Même le bacon du Danemark ne peut s'y comparer. J'espère que le ministre prendra cette remarque en considération et qu'il fera quelque chose en vue de faire la réclame à nos produits. Si nous ne vantons pas notre marchandise, personne ne le fera pour nous.

Le très hon. M. Howe: Pour ce qui est de la Grande-Bretagne, nous avons fait de la réclame à nos produits dans ce pays jusqu'à ce que commencent, au début de la guerre, les achats en grandes quantités. Tous les produits étaient alors achetés par le Royaume-Uni et distribués au moyen d'un régime de rationnement. On cessa alors la réclame et l'utilisation d'étiquettes. Nous n'avions pas la permission d'écrire le mot "Canada" sur nos sacs de farine. Nous n'avions même pas la permission de mettre le mot "Canada" sur une boîte de saumon. Cet état de choses change et je suis certain que, lorsque nos produits pourront être vendus plus librement, nous entreprendrons une autre campagne publicitaire au Royaume-Uni.

(Le crédit est adopté.)

430. Division de l'économie, \$156,884.

M. Wright: En consultant le détail des affectations à l'égard de ce poste à la page 489, je constate que nous avons un groupe imposant d'économistes qui s'échelonnent de la classe 1 à la classe 10. Cela me surprend un peu. Je me demande comment se fait cette classification. Nous avons deux économistes classe 1, deux classe 2, cinq classe 3, un classe 4, cinq classe 5, un classe 6, un classe 7, trois classe 8, aucun classe 9 et un classe 10. Le ministre peut-il nous expliquer comment

[M. Bryce.]

se fait la classification des économistes. Il me semble qu'on pourrait avoir des économistes dits seniors ou juniors, ou même intermédiaires, mais dix classes, cela semble un peu trop.

Le très hon. M. Howe: La classification est établie par la Commission du service civil et se fonde sur les qualités de l'intéressé. Il n'y a pas de classe 9. Sans doute ce monsieur est-il mort. Je conviens que cela fait bien des classes pour un nombre assez restreint d'économistes, mais c'est le système adopté pour l'ensemble des fonctionnaires. Tous les économistes appartiennent à l'une ou l'autre de ces classes. Ceux qui appartiennent à la même ont sans doute le même degré d'instruction et les mêmes états de service.

(Le crédit est adopté.)

433. Foire commerciale internationale du Canada, y compris l'autorisation de rembourser, à même les recettes, les dépôts reçus pour contrats d'espace, \$830,000.

M. McLure: A lire ce crédit il semblerait que nous dépensions \$830,000, mais en fait, on en tire pas mal de recettes et les dépenses effectivement faites par l'État ne doivent pas arriver à ce chiffre, à moins que les recettes ne servent à rembourser les dépôts versés au titre de l'espace non occupé. Je voudrais une explication. Ayant assisté à certaines de ces foires, je suis d'avis qu'elles constituent l'une des meilleures façons possibles de faire de la réclame au Canada. Les gens viennent chez nous non seulement pour annoncer leurs propres marchandises mais, dans la majorité des cas, ils viennent au Canada pour acheter des marchandises canadiennes. Je me demandais ce qu'il en coûte au Canada, au total, pour organiser cette exposition annuelle.

Le très hon. M. Howe: Les frais diminuent d'année en année. En 1952, la dépense totale a été de \$709,000, le revenu total de \$498,000 et le décaissement net, \$211,000. En 1953, on s'attend à réduire le coût net à moins de \$200,000.

M. Murray (Cariboo): J'aimerais demander au ministre s'il ne serait pas bon d'inviter des banquiers canadiens à venir voir la foire afin qu'ils puissent offrir un programme quelconque d'aide aux industries nouvelles, notamment à celles de Grande-Bretagne, qui voudraient s'établir au Canada, en particulier en Colombie-Britannique, afin d'y installer des usines. Ces foires sont très précieuses, mais elles ont une lacune. Il faudrait que des financiers canadiens y assistent afin de montrer à ces gens combien il leur serait avantageux de venir installer leurs industries ici même au Canada.